



## Dettes devant huissier je paye 170euros par mois mais il me harcèle

Par **bichard**, le **23/08/2011** à **12:53**

Bonjour, rn j'ai une dette depuis de nombreuses années je paye tous les mois 170 euros à un huissier. sans jamais avoir manqué une échéance . il y a 3 ans je leur avais fait une proposition de leur verser 4800 euros. Ils ont refusés mon offre me demandant 6000 euros. j'ai demandé un crédit à ma banque qui m' a été refusé. aujourd'hui l'huissier me harcèle régulièrement et cette fois ils me réclament mes justificatifs de revenus et mes charges... ou me menacent d'un visite à domicile. je leur ai expliqué que je ne pouvais pas payer plus par mois rnquel sont mes droits? rnmerci de votre réponse

Par **mimi493**, le **23/08/2011** à **13:29**

Ils ne pouvaient refuser votre offre, vous auriez du envoyer l'argent, ils étaient obligés de l'accepter. rnEst-ce qu'il y a un jugement imposant l'échéancier ?

Par **amajuris**, le **23/08/2011** à **13:30**

bjr, rnla bonne question aurait été quels sont mes droits et mes obligations ? rnle créancier peut demander le remboursement de la dette en une seule fois. rnne pas oublier que l'étalement du remboursement de la dette génère des intérêts importants, des frais d'huissier qui sont payés avant le remboursement de la dette proprement dit. rny-a-t-il eu un jugement ? rncdt